



IGEE 408 – ELE8458 Électricité industrielle

Plan de cours Trimestre hiver 2019

Professeurs	Khaled Arfa, Polytechnique Montréal Bureau: A-343.9.1 Téléphone: 514-340-4711, poste 4866 Courriel: khaled.arfa@polymtl.ca Rémi Hallé, ing., BBA Courriel: remi.halle@bba.ca Robert Villemaire, ing. Courriel: nrvillemaire@videotron.ca		
Responsables des travaux pratiques	Khaled Arfa (TP1, TP3, TP4) Remi Hallé (TP2)		
Cours	Mardi, 9 h 30 – 12 h 20, Pavillon Lassonde - salle M-2002		
Séances de travaux pratiques	Mardi, 13 h 45 – 16 h 35, Pavillon principal - salles A-236 et A-328		
Site Internet	Via Moodle: https://moodle.polymtl.ca/		
Préalables	ELE3201 - Asservissements, ELE3400 - Électrotechnique		
Manuels	Notes et diapositives des professeurs Manuel: Électrotechnique de RP. Bouchard et Guy Olivier. Documents de référence : Electric Power Distribution for Industrial Plants (IEEE Red Book); Code canadien de l'électricité.		
Objectifs	 Ce cours vise l'acquisition de connaissances fondamentales et appliquées des réseaux de distribution électrique industriels. Ce cours permettra aux étudiants de : décrire la structure de fonctionnement des réseaux de distribution industriels; concevoir un réseau élémentaire de distribution, incluant le choix du matériel et d'en évaluer les performances électriques, dont les bilans énergétiques; élaborer un devis technique, effectuer les analyses pertinentes à une application spécifique. 		
Évaluation	Travaux pratiques : 28 % Quiz d'autoévaluation des acquis : 4 % Devoirs : 28 % Examen final : 40 %		

IGEE 408 - ELE8458 - ÉLECTRICITÉ INDUSTRIELLE

Plan détaillé - Trimestre hiver 2019

Cours	Sujet (enseignant responsable)	Séance de travaux pratiques (enseignant responsable), salle et groupe	Évaluation (quiz, affichage et remise des devoirs et des rapports de TP)	
8 janvier	Introduction, rappels, notions de base (K. Arfa)		Mise en ligne du quiz : Autoévaluation des acquis. Le mercredi 9/01/2019 à 18 h 30	
15 janvier	Généralités sur l'électricité industrielle, appareillages, plans et dessins, normes et standards (K. Arfa)		Date limite de remise du quiz : Autoévaluation des acquis. le mercredi 16/01/2019 à 18 h.30	
22 janvier	Régimes déformés, harmoniques, normes et standards (K. Arfa)	TP1 : Visite de la sous- station du pavillon Lassonde (K. Arfa) GR1		
29 janvier	Sécurité électrique (R. Hallé)	TP1 : Visite de la sous- station du pavillon Lassonde (K. Arfa) GR2	Affichage devoir 1 : Charges non linéaires et sécurité	
5 février	Installations électriques, codes et normes (R. Villemaire)	TP2 : Calculs d'éclair d'arc électrique - simulation (R. Hallé) A-328 GR1	Remise TP1 : GR1	
12 février	Installations électriques, codes et normes (R. Villemaire)	TP2 : Calculs d'éclair d'arc électrique - simulation (R. Hallé) A-328 GR2	Remise TP1 : GR2 Remise devoir 1	
19 février	Régimes déséquilibrés, qualité de l'onde, normes et standards (K. Arfa)	TP3 : Charge non linéaire triphasée (K. Arfa) A-236 GR1	Remise TP2 : GR1 Affichage devoir 2 : Code électrique, charges déséquilibrées et qualité de l'onde	
26 février	Le moteur asynchrone triphasé, théorie et pratique, les variateurs de vitesse (K. Arfa)	TP3 : Charge non linéaire triphasée (K. Arfa) A-236 GR2	Remise TP2 : GR2	
5 mars	Semaine de relâche du 4 au 10 mars 2019			

12 mars	Le transformateur triphasé, théorie et pratique (K. Arfa)	TP4 : Charges déséquilibrées et moteur asynchrone en régime déséquilibré (K. Arfa) A-236 GR1	Remise TP3 : GR1 Remise devoir 2 Affichage devoir 3 : Moteur asynchrone et transformateur triphasés
19 mars	Compensation de la puissance réactive, résonnance (K. Arfa)	TP4 : Charges déséquilibrées et moteur asynchrone en régime déséquilibré (K. Arfa) A-236 GR2	Remise TP3 : GR2
26 mars	Calcul du courant de court-		Remise TP4 : GR1
	circuit (K. Arfa)		Remise devoir 3
			Remise TP4 : GR2
2 avril	Protection et coordination de la protection (K. Arfa)		Affichage devoir 4 : Compensation de la puissance réactive, calcul du courant de court-circuit et protection
9 avril	Mise à la terre, facturation, gestion de l'énergie (K. Arfa)		Remise devoir 4

Examen final 2 h 30 (la période d'examens finaux est du 17 avril au 4 mai 2019 inclusivement)

NOTES IMPORTANTES SUR LES TRAVAUX PRATIQUES ET LES DEVOIRS

- La présence des étudiants est obligatoire durant les séances de travaux pratiques. Aucun retard n'est toléré
- 2. Aucun retard n'est toléré dans la remise des devoirs.
- 3. Les devoirs et les rapports des TP1, TP3 et TP4 doivent être déposés dans la chute près du local A-410 au plus tard à la date de remise correspondante. Le rapport du TP2 doit être envoyé par courriel à R. Hallé au plus tard à la date de remise correspondante.
- 4. Dans la mesure du possible, les devoirs et les travaux pratiques corrigés vous seront rendus dans un délai de deux semaines.